

Synthèse des résultats de *Bien manger dans mon quartier*

Donner accès à l'alimentation dans l'est de Montréal

Discours, rôles et ressources des organisations impliquées

Introduction

Le Réseau alimentaire de l'est de Montréal (RAEM) a été mis sur pied en 2017 dans le but de « soutenir les synergies » entre les acteurs luttant contre les « déserts alimentaires » et de renforcer leurs actions pour améliorer l'accès à l'alimentation dans l'est de l'île de Montréal. Cet objectif découle des travaux d'un « laboratoire de promotion de la santé » mis en place en 2013 par l'ancien CSSS de la Pointe-de-l'Île et ayant regroupé des partenaires des milieux communautaire, municipal, de la santé, de l'éducation et du développement économique. En analysant les déterminants sociaux de la santé dans l'Est, le laboratoire a identifié des problèmes d'accès aux aliments et de saine alimentation chez les populations du territoire. (RAEM, 2017)

Concrètement, le RAEM, qui est géré dans un modèle de co-direction et emploie quelques chargés de projets, mène des activités de concertation des acteurs du système alimentaire dans l'Est, pilote des projets localisés (ex. Jardin collectif de Montréal-Est) et des projets collectifs regroupant des organismes de plusieurs quartiers (ex. L'Est-ô-Maqué) et offre également des services d'accompagnement stratégiques pour les porteurs

de projets alimentaires sur le territoire.

La Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM est partenaire du RAEM depuis ses débuts. En collaboration avec la direction du RAEM, l'équipe de recherche interdisciplinaire (sociologie, nutrition, environnement) et interuniversitaire a élaboré un programme de recherche ayant pour but de nourrir, par un processus de co-construction des connaissances impliquant les diverses parties prenantes du RAEM, les stratégies à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des populations vulnérables en matière d'accès aux aliments sains et pour apporter des solutions innovantes aux enjeux identifiés par les porteurs d'initiatives du système alimentaire de l'Est. C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le volet organisationnel de la recherche *Bien manger dans mon quartier*, qui en compte un autre s'intéressant aux ménages à faible revenu. Le volet organisationnel avait donc comme **objectif de documenter et de croiser les perspectives des organisations membres et des partenaires de soutien du RAEM sur le problème de l'accès à l'alimentation dans l'Est et sur la structuration du réseau en réponse à ce problème.**

Qui a participé au volet organisationnel de la recherche ?

Pour répondre à l'objectif de recherche, **14 entretiens individuels** ont été réalisés entre novembre 2019 et mars 2020 avec des représent-e-s d'organisations membres et d'organisations partenaires de soutien du RAEM. Les deux tableaux ci-dessous présentent le nombre d'organisations représentées dans l'échantillon selon la nature de leur mission principale (alimentaire, sociale, environnementale) et selon l'échelle à laquelle ils interviennent (régionale = île de Montréal; locale = quartier ou arrondissement) pour les membres du RAEM et selon le type de soutien (philanthropique, institutionnel ou gouvernemental, municipal, entrepreneurial) pour les partenaires. À noter que l'idée de « soutien » ne se limite pas au soutien financier et peut prendre plusieurs formes d'accompagnement.

Dans le texte, les participant-e-s représentant des organisations membres sont identifiés par « O » suivi de leur numéro de participant-e et les personnes représentant un partenaire de soutien par un « P » suivi de leur numéro.

Les organisations membres

	Régionale	Locale
Mission alimentaire	1	1
Mission sociale	1	3
Mission environnementale	0	1

Les partenaires de soutien

Soutien philanthropique	2
Soutien institutionnel/gouvernemental	2
Soutien municipal	2
Soutien entrepreneurial	1

Le « problème alimentaire » dans l'Est

La problématique alimentaire dans l'est de Montréal est généralement définie comme un manque d'« accès physique » (P2, P6) et de « ressources de proximité » (P2) et comme un enjeu « géographique » (O5). L'Est est ainsi dépeint comme un « désert alimentaire » (P1, P5, O6, O7) ou un « marais » alimentaire (O6) — termes qui renforcent **la conception spatiale et territoriale** de la question de l'accès à l'alimentation. Le territoire est vaste, nous disent les répondants, la population y est dispersée et l'offre alimentaire conventionnelle est concentrée sur certains grands boulevards (P6, P7). La disponibilité et la fréquence des transports en commun ne semblent pas compenser pour cette configuration et ajoutent donc un défi temporel pour les consommateurs au moment de faire les courses. L'accès à la voiture — qui n'est pas un bien abordable — est considéré en ce sens comme un vecteur d'accès à l'alimentation parce qu'il permet à la fois de comprimer les distances et le temps. La place que prennent les aspects spatio-temporels dans la description des enjeux alimentaires de l'Est diffère selon les types de répondants :

Misant sur des connaissances provenant de l'expertise — par exemple en mobilisant l'étude de la Direction régionale de santé publique de Montréal sur les déserts alimentaires (Bertrand et al., 2013) — **les partenaires de soutien du RAEM** ont tendance à privilégier des stratégies et des interventions visant à atténuer le problème de la distance en augmentant l'offre ou en aménageant le territoire. L'allocation des fonds pour les projets alimentaires sur un territoire donné, comme nous le disait une répondante, repose alors sur la démonstration « qu'il y a une lacune au niveau de l'offre alimentaire » (P3). Les partenaires du milieu municipal, quant à eux, veulent « aménager mieux pour que l'alimentation soit plus accessible » (P7) en favorisant, par exemple, la venue de nouveaux commerces en alimentation (P4).

Les solutions mises en œuvre par **les organisations membres du RAEM** cherchent souvent à aborder plusieurs dimensions de l'accès à la saine alimentation à la fois. Si certaines de ces solutions modifient bien la situation spatio-temporelle localement, comme les marchés de quartier et les marchés mobiles peuvent le faire (O5, O6), d'autres ont plutôt pour objet de pallier le problème de la précarité économique (comme les boîtes économiques d'aliments) (O3, O4, O7) ou de renforcer les compétences personnelles liées à la saine alimentation et les connaissances culinaires ou nutritionnelles (comme les activités de cuisines collectives) (O3). De manière générale, les organismes offrant des services alimentaires n'isolent pas les dimensions de l'accès à l'alimentation et conçoivent des projets qui peuvent avoir des effets transversaux.

L'approche stratégique de la territorialisation

Il se trouve que la lecture spatiale des enjeux alimentaires de l'Est a lieu dans un contexte où la dimension géographique de l'est de l'île de Montréal est également mise en valeur par une multitude d'acteurs qui y voient des opportunités pour le développement économique ou encore pour une « transition écologique et sociale du territoire » (Alliance pour l'Est de Montréal, s.d.) où les enjeux alimentaires sont souvent nommés. Bien que

« **C'est vraiment morcelé, le territoire. C'est un grand territoire, mais c'est vraiment d'amener les gens à [...] voir que leur réalité te ressemble plus que ce que tu avais imaginé au départ, finalement.** (O2)

l'existence du RAEM précède l'émergence de cette dynamique, le réseau s'y inscrit de plein pied. En effet, le RAEM agit en quelque sorte comme organisation régionale pour coordonner les interventions d'une multitude d'organisations réparties sur le territoire. Or, cette stratégie ne va pas de soi, car de l'aveu même de la plupart des intervenants interrogés pour cette étude, « l'est de Montréal » n'est pas un territoire naturel.

« L'Est » qu'englobe le RAEM couvre dix « secteurs » qui ont des statuts administratifs hétérogènes (arrondissements ou secteurs d'arrondissements, quartiers, ville liée). Les réelles

délimitations administratives du RAEM correspondent plutôt au territoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, lequel couvre une aire territoriale dessinée par les institutions de la santé, et non par les administrations locales et municipales. Le caractère morcelé du territoire du RAEM est d'ailleurs reconnu par les acteurs du réseau.

Ce morcellement semble engager le réseau et ses membres dans deux modes de construction du territoire : la **construction symbolique** et la **construction opérationnelle**.



La construction symbolique du territoire

La construction symbolique du territoire de l'Est consiste à élaborer **un discours sur l'identité de l'Est**. Concrètement, c'est parce que des membres du RAEM évoluent dans des quartiers « vraiment disparates » (O3) qui peuvent avoir des « frontières fortes » (P3) qu'il faut travailler autant sur le développement d'une identité sous-régionale.

Ce travail est effectué de plusieurs façons par le RAEM. En produisant une cartographie des ressources alimentaires dans l'est de Montréal (voir Florent, 2017 et RAEM, s.d.), par exemple, le RAEM insiste sur les délimitations et les caractéristiques géographiques de l'Est, mais ce faisant il rend aussi visible l'existence d'un problème généralisé d'accès physique à la saine alimentation. Au-delà des dispositifs de visualisation, ce sont les activités de maillage et de concertation dans le but de « développer des synergies et des projets communs » (RAEM, s.d.) dans l'est de l'île de Montréal qui semblent avoir le plus d'effet sur les organisations membres et les partenaires de soutien. Ces activités contribuent au **développement**

d'une vision commune, « inclusive » et « avec des objectifs » (P3) qui a le potentiel de faire valoir « les convergences, même des fois entre certains acteurs pour qui ce n'est pas naturel [de travailler ensemble] » (O3). La compréhension commune d'une large problématique d'accès à la saine alimentation traversée de spécificités locales semble même générer « l'esprit de l'Est » (P5), comme le disait un participant, ce qui témoigne bien de la réussite de la construction symbolique de l'Est.

La distribution des ressources

La construction symbolique et opérationnelle du territoire de l'Est a un effet réel sur les **structures de financement** dont dépendent la plupart des organisations membres du REAM qui interviennent dans les quartiers. Autant les représentants d'organisations locales que les partenaires de soutien ont insisté, durant les entretiens, sur le fait que la dimension régionale devient progressivement un critère pour accorder du financement à des initiatives alimentaires. Les organisations locales envisagent d'éventuelles conséquences de cette territorialisation du financement, par exemple que « la Direction de santé publique sera plus encline à donner du financement au réseau qu'à plein de petites initiatives » (O2). Il y a une « vision qu'il pourrait y avoir effectivement un déplacement des ressources vers des ressources davantage régionales » (P2) et cela génère de « l'inconfort » chez les organisations locales (P5). L'ajout d'un critère « multi-quartier » ou de critères de performance dans un programme de financement peut favoriser l'atteinte des objectifs des bailleurs de fonds, mais du point de vue des organisations locales, cela complique le financement de projets locaux ou pour des populations ciblées.



La construction opérationnelle du territoire

La construction opérationnelle consiste en **l'organisation des échelles territoriales et la définition des rôles des acteurs selon ces échelles**.

Pour rendre pertinent le territoire de l'Est comme unité géographique, le RAEM doit reconnaître et articuler la diversité des situations des 10 secteurs de manière cohérente. C'est notamment l'occasion de clarifier les rôles de chacun tout en reconnaissant la pertinence de multiples échelles. Ainsi, les organisations qui travaillent « sur le terrain » insistent sur l'importance d'un certain aller-retour entre les différentes échelles d'action comme « le macro-local, le supra-local et le local [...] [puisqu'] il ne faut pas oublier que même dans un projet, admettons, qui serait bien structurant, il faut avoir des réponses spécifiques aussi aux quartiers ou aux arrondissements » (O3). Si les membres et partenaires du RAEM reconnaissent facilement les avantages que peut leur apporter leur appartenance au réseau (notamment en matière de maillage), ils ne sont pas nécessairement consensuels quant au rôle que peut jouer le RAEM dans la prestation de services ou la mise en œuvre de projets sur le terrain. Des partenaires de soutien, notamment, remettent en question un rôle actuellement joué par la direction du RAEM : la gestion de projets. Ces partenaires favorisent une définition du réseau comme organisme régional de concertation en lui attribuant « un rôle plus de maillage avec des ressources plutôt que de porter des actions propres » (P2); ils croient que les projets et les interventions sur le terrain devraient provenir des organisations membres et que le rôle du réseau devrait se limiter à « apporter une poussée ou un élan » (P6) et non d'en être le gestionnaire. On s'attend donc à une certaine division du travail entre les organisations et le réseau.

Des principes en tension dans la structuration du RAEM

En somme, l'analyse des résultats a fait ressortir d'une part que, pour les acteurs du RAEM, le problème d'accès à la saine alimentation dans l'est de l'île de Montréal est principalement un enjeu spatial et, d'autre part, que la stratégie de territorialisation est considérée comme une réponse collective à ce problème. De ces deux perspectives découlent des principes en tension qui façonnent la structuration du RAEM. Ces principes en tension ne désignent pas des ruptures, des conflits ou des problèmes internes, ils illustrent plutôt la nécessité de concilier différents choix et priorités dans les activités du réseau.

Le premier principe concerne le cadrage de l'accès à la saine alimentation. Alors que de nombreux acteurs — parmi lesquels il y a prédominance des partenaires de soutien — ont tendance à insister davantage sur la dimension spatio-temporelle de l'accès à la saine alimentation, plusieurs représentants des organisations membres ont une vision où l'ensemble des dimensions sont considérées, dont notamment les dimensions économiques et personnelles.

Le deuxième principe porte sur le rôle du RAEM lui-même dans la stratégie de territorialisation. Son rôle dans la concertation des acteurs alimentaires de l'Est est important — et par le fait même sa contribution à la construction symbolique et opérationnelle du territoire — mais doit-il aussi se faire le porteur de projets plus régionaux, quitte à enrôler plusieurs organisations du territoire dans ces projets ? Ici encore, les avis divergent et font apparaître la territorialisation comme un processus

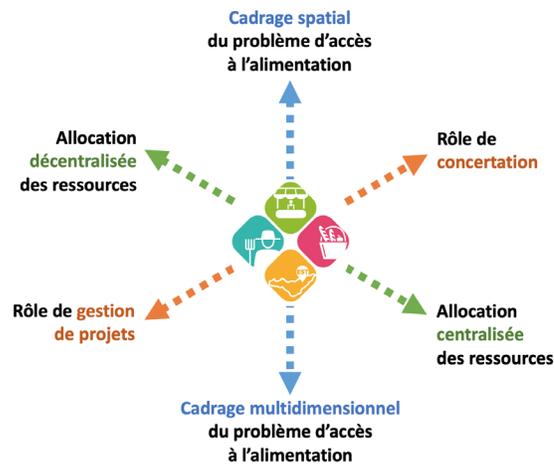


Figure 1 Les principes en tension dans la structuration du RAEM

guidé par un idéal de coordination plus que par une vision de l'intervention sur le terrain.

Le troisième principe concerne l'allocation des ressources. Elle se déploie entre une approche plus coordonnée du financement portée par une volonté de régionalisation des interventions et de mesure d'impact, et une approche plus décentralisée où chaque organisme obtient des financements pour mener des projets ancrés dans les réalités de leurs usagers et bénéficiaires. La focale régionale du RAEM est valorisée pour organiser le financement, car c'est une échelle d'intervention désormais privilégiée par plusieurs bailleurs, mais si cela se traduisait par une plus grande normalisation dans l'attribution des fonds (critères multi-quartier, mesure d'impact), quel cadrage de l'accès à la saine alimentation serait alors favorisé ?

AUTEURS

Éliane Brisebois (UQAM), René Audet (UQAM), Sylvain A. Lefèvre (UQAM) et Geneviève Mercille (UdeM)

CETTE RECHERCHE EST INTERUNIVERSITAIRE ET PARTENARIALE

CHAIRE de recherche
sur la transition
écologique
ESG UQAM

Département de nutrition
Faculté de médecine
Université
de Montréal

Réseau
alimentaire
de l'Est de Montréal
Produire, s'approvisionner, acheter, ici.

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ (EN ORDRE CHRONOLOGIQUE) PAR :

Le Vice-décanat à la recherche de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (Programme PAFARC — Innovation sociale), la Faculté de médecine de l'Université de Montréal (Programme PREMIER), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Engagement partenarial)

RÉFÉRENCES

- Alliance pour l'Est de Montréal. (s.d.). *Alliance pour l'Est de Montréal*. Récupéré de <https://allianceestmtl.org/>
- Bertrand, L. et al. (2013). *Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal : Six ans après la première étude, mêmes disparités?* Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. <http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/Montreal/9782896733088.pdf>
- Florent, L. (2017). *Cartographie du système alimentaire de l'Est de Montréal*. Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, no 2. <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2018/09/Cartographie-du-systeme-alimentaire-de-est-de-Montreal.pdf>
- Réseau alimentaire de l'Est de Montréal (RAEM). (2017). *Résumé de la démarche 2017 à destination des organisations partenaires du Réseau*.
- Réseau alimentaire de l'Est de Montréal (RAEM). (s.d.). *Réseau alimentaire*. Récupéré de <https://www.reseaualimentaire-est.org/reseau>

POUR CITER CE DOCUMENT : Brisebois, É., Audet, R., Lefèvre, S.A. et Mercille, G. (2021). *Synthèse des résultats de Bien manger dans mon quartier. Donner accès à l'alimentation dans l'est de Montréal: Discours, rôles et ressources des organisations impliquées*. Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, n° 13.

Photo : Thomas Lardeau / Unsplash. Icône : tirée de Noun Project et créée par Fran Couto.